



Appel à projets M-ERANET 2021

Site web référence : <https://m-era.net/>

Conseil important : préalablement à tout dépôt de candidature et pour tous les partenaires du projet, prendre attache avec le financeur local. En Nouvelle-Aquitaine, contacter le Conseil Régional :

Emmanuelle PALLIER (emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr) ou Hélène BOISSERIE (helene.boisserie@nouvelle-aquitaine.fr).

Calendrier

Publication de l'appel : 17 mars 21

Pré projet à déposer pour le 15 juin 21 – Résultats fin sept/début oct 21

Deadline pour dépôt phase 2 : 17 novembre 21 – Résultats mi fév 22

Début projets lauréats : entre mars et mai 2022

Conditions partenariales

Projet collaboratif avec :

- Au moins 3 partenaires de 2 pays différents membre du programme M-ERANET (voir [ici](#))
- Type de partenaires : selon les règles imposées par chaque financeur membre du programme M-ERANET.

Pour la Région NAQ :

- o Prioritairement les entreprises situées en région NAQ (par forcément un site de production régional mais au moins des activités significatives en région).
- o Egalement les centres de compétences (pouvant notamment accompagner les PME pour pousser la R&D par ex.)
- o Les laboratoires R&D (pas forcément localisés en NAQ vu que l'ANR participe au niveau national)
- Consortium moyen d'un projet M-ERANET : 3 à 5 partenaires
- Les consortia attendus par le CR NAQ pour cet appel sont typiquement une entreprise et/ou un centre de transfert

A noter que les pays comme la Pologne et l'Allemagne financent beaucoup cet appel. Ensuite viennent Taiwan, Turquie, Roumanie, République Tchèque, Belgique, Autriche. L'ANR en France est également un financeur important de ce programme.

Financement

Chaque organisme financeur membre du projet M-ERANET décide (ou non) de financer les projets. La décision se prend aussi sur des critères de qualité du projet et sur la capacité à mobiliser le financement.

Impératif : lors de la mise en consortium européenne, il faut que chaque partenaire vérifie les conditions de financement (taux d'intervention, montant, délai de financement, etc.) auprès de son autorité de financement locale.

Dispositif mobilisé en NAQ pour ce M-ERANET : **transfert de technologie**.

Attribution de subvention : montant et taux d'intervention fixés par la Région NAQ en fonction du statut du porteur et de la nature des travaux à mener dans le projet.

Modalités de paiement : Avance, paiement intermédiaire, paiement final

Mode de soumission

Appel en 2 étapes.

Dossier phase 1 : formulaire de pré-projet

Dossier phase 2 : environ 40 pages

Candidatures à déposer en ligne sur le site web M-Eranet.



Thématiques

- Modelling for materials engineering, processing, properties and durability (TRL1 à 6)
- Innovative surfaces, coatings and interfaces (TRL2 à 7)
- High performance composites (TRL1 à 6)
- Functional materials (TRL1 à 6)
- New strategies for advanced material-based technologies in health applications (TRL1 à 4)
- Materials for additive manufacturing (TRL2 à 7)
- Transversal priority: research on future batteries: key objective of the Call 2021 and clearly addressed in the scope of multiple topics.

Evaluation

1^{er} phase d'évaluation en NAQ : évaluation de l'éligibilité des partenaires

2^{ème} phase d'évaluation : Expertise européenne (experts européens missionnés sur l'appel M-ERANET).

Lien vers l'appel

<https://www.m-era.net/joint-calls/joint-call-2021>